

OFFICE NOTARIAL MAITRE NICOLAS FIRROLONI
28 avenue de Friedland – 1^{er} étage
75008 PARIS

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO (CORSE-DU-SUD)

Suivant acte reçu par Maître Nicolas FIRROLONI, notaire à PARIS (75008) 28 avenue de Friedland, le 23 juillet 2026, il a été dressé, conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, au profit de :

Monsieur Jean Jacques **RAFFAELLI**, époux de Madame Paulette **GAMBARELLI**,
demeurant à AJACCIO (20000) 15 rue Conventionnel Chiappe.
Né à AJACCIO (20000) le 3 mars 1945.

Lequel possède depuis plus de TRENTE (30) ans, sur la Commune d'AJACCIO (20000), 6 rue Roi de Rome, dans un immeuble lieudit Rue Roi de Rome, cadastré section BY n°186 pour 00ha 01a 33ca, les lots de copropriété suivants :

- **Lot n°9** : Un local commercial situé au rez-de-chaussée. Et les 1646 /10000èmes des parties communes générales.
- **Lot n°10** : Un appartement situé au 1er étage. Et les 1736 /10000èmes des parties communes générales.
- **Lot n°11** : Un appartement situé au 2ème étage. Et les 1759 /10000èmes des parties communes générales.

Conformément à l'article 1er de la loi du 6 mars 2017 : *"Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."*

Adresse électronique de l'étude : nicolas.firroloni@paris.notaires.fr